

COMPTE-RENDU DE LA VISITE DE PROXIMITÉ du 04 juin 2025



Chantal EYMÉOUD, Maire d'Embrun remercie les habitants des quartiers qui sont venus à la rencontre des élus

Vous avez des propositions pour votre quartier ou la commune d'Embrun ?

*Ecrivez à : Madame le Maire - Hôtel de Ville - BP 97
05208 Embrun Cedex*

QUARTIERS :

CALEYERE – CHAMP BOSSU – ST JACQUES – BELLOTTE - VIOLETTES

REQUETES ET SUGGESTIONS DES RIVERAINS PRESENTS REPNSES DU MAIRE ET DE SON EQUIPE MUNICIPALE

CHATEAU CALEYERE

La chapelle présente des fissures qui nous inquiètent.

La mairie a consulté un bureau d'étude structure pour ces fissures. Les terrains sur lesquels repose la chapelle ne sont pas bons et il existe des risques de glissement sur certaines zones.

A ce jour il n'y a à priori pas de risques graves. Dans un premier temps nous allons surveiller ces fissures et voir si elles s'aggravent. En cas d'aggravation un diagnostic géotechnique pourra être lancé mais il ne sera pas envisageable de réparer la superstructure si c'est le sol qui bouge.

Est-il possible de mettre au niveau de la fontaine une banderole avec des photos anciennes ?

Pourquoi pas, nous vous proposons de nous fournir la banderole et le CTM la mettra en place.

La route continue de s'affaisser dans le virage « des molochs ».

Nous allons étudier cet affaissement et programmer les travaux s'ils s'avèrent nécessaires.

Le transport scolaire s'arrête en bas pour les primaires alors que le ramassage des collégiens monte bien jusqu'en haut. Est-il possible de prolonger le ramassage des primaires ?

Nous allons voir ce qu'il est possible de faire pour mettre l'arrêt de la navette scolaire plus haut.

Est-il possible de buser le fossé sur la route de Caléryère jusqu'à l'antenne pour éviter l'infiltration des eaux et la déstabilisation de la route qui se fissure ?

Le CTM va étudier cette demande de travaux.

Au niveau de la sortie du hameau est-il possible d'aménager un parking pour 3 voitures dans le virage au droit de la parcelle A1474.

Nous allons regarder ce qu'il est envisageable de faire en fonction du foncier disponible et du terrain. Si les travaux ne sont pas conséquents le CTM pourra les réaliser.

Peut-on envoyer les véhicules qui descendent du Mont Guillaume vers la route qui rejoint les Allemands / Barthelon.

Non, nous sommes déjà allés voir l'année dernière et la route ne permettrait pas de supporter ce trafic.

Est-il possible d'informer les agriculteurs / éleveurs des dates et des circuits lorsqu'une course (trail, vtt, ...) a lieu sur le Mont Guillaume. L'arrivée massive de participants engendre des problèmes lorsque les bêtes se retrouvent sur le circuit.

Il en est de même avec la transhumance... la ville est-elle au courant ?

Nous allons améliorer la communication pour les manifestations et tenter de vous informer suffisamment à l'amont des compétitions et manifestations. Pour la transhumance la ville n'est pas informée. Nous allons interroger la chambre d'agriculture pour savoir qui a l'information.

CALEYERE

Est-il possible de reprendre la peinture à l'intérieur de la chapelle ?

Le CTM interviendra.

Merci pour le travail des jardiniers qui fleurissent le hameau.

Est-ce que le passage de l'épareuse est prévu en bord de route cette année ?

Oui le CTM est en cours d'intervention, les agents ne devraient pas tarder à passer.

Le CTM n'entretient jamais la rue du Lavoir qui pourtant est publique et appartient à Caléryère.

Les agents seront sensibilisés sur cette demande.

Est-il possible de convier aux réunions de quartier de Caléryère les habitations situées au début de la route de Chalvet. Actuellement la convocation est faite avec les Allemands, Les Maures, ... alors que ces maisons appartiennent à Caléryère.

La correction sera faite.

Est-ce que la mairie peut intervenir sur la traversée de route (busage) au droit de M. Panadero.

Le CTM se rendra sur place pour constater les travaux à engager ou non.

Peut-on prévoir un miroir à la sortie de la rue du Lavoir.

Nous allons regarder le meilleur endroit pour éviter qu'il ne soit positionné devant la chapelle.

Le panneau 30 km/h a bien été installé et nous vous remercions mais personne ne le respecte et il s'agit principalement d'habitants du secteur.

Nous avons conscience de cela, le problème de la vitesse est récurrent à chaque réunion de quartier.

Les riverains subissent toujours les tas de fumier dans le village. Qu'en est-il du déménagement de l'installation en dehors du village ?

La mairie attend toujours des éléments (business plan, ...) de la part des repreneurs de la ferme pour valider un projet viable.

Il existe au niveau des Clots un trou d'eau colorée faisant penser à des effluents.

Le service assainissement en sera informé pour aller contrôler.

Les incivilités perdurent au niveau des conteneurs où toutes sortes de déchets sont déposés.

Dès que vous constatez cela il faut appeler le numéro du SMICTOM présent sur les conteneurs pour faire nettoyer et ramasser les abords.

Pour mémoire en présence d'encombrants la ville se propose de venir les chercher directement chez vous. Pour cela il faut appeler le CTM et s'inscrire pour la tournée qui a lieu tous les derniers jeudis du mois.

Est-ce que l'épareuse peut assurer le gabarit routier notamment pour le passage des engins agricoles.

A certains endroits la hauteur est insuffisante.

L'information sera retransmise aux agents.

CHAMP BOSSU

Est-il possible de mettre un miroir au niveau de l'allée des Rosiers car il est difficile de voir les vélos descendre.

Le CTM regardera ce qu'il est possible d'installer. Attention car les miroirs permettent d'appréhender l'arrivée de véhicules mais les cyclistes se distinguent très mal sur ces équipements à grand angle de vue.

Est-il possible d'aménager le pied de muret de l'allée des Rosiers ainsi que le massif de lilas.

Nous étudierons avec le CTM la possibilité de cet aménagement. Le CTM passera nettoyer le lilas envahi par les plantes grimpantes.

Serait-il possible de créer un cheminement piéton permettant de raccorder le chemin du Pigeonnier vers Champ Bossu pour ne pas avoir à prendre la route.

[Nous allons regarder si la ville dispose du foncier pour créer ce cheminement.](#)

Est-il possible de rappeler au sol, par un marquage routier, la limitation de 30 km/h avant et après le lycée.

[Nous le programmons pour la campagne de marquage à venir.](#)

Merci aux équipes du CTM pour avoir :

- réalisé rapidement le marquage du passage piéton,
- être intervenu sur les chenilles processionnaires.

Des eaux souterraines sortent sur la route et provoquent la formation de glace en hiver. Est-il possible d'y remédier car l'avaloir est mal implanté et les eaux le contournent ?

[Le CTM interviendra pour reprendre l'engouffrement et assurer le drainage de ces eaux.](#)

Est-il possible d'améliorer l'entretien du cheminement piéton le long des HLM et dans la rue des Rossignols ?

[L'information sera transmise au CTM pour être vigilant au passage des agents sur ces secteurs.](#)

Constamment les jeunes lycéens qui sont en internat stationnent leur véhicule toute la semaine dans la rue des Rossignols empêchant la circulation dans la rue.

[Un courrier sera envoyé au directeur pour qu'il sensibilise les lycéens et leur demande de se garer sur les parkings publics.](#)

SAINT JACQUES / GRAND HORIZON III

Peut-on savoir où en sont les travaux de la Bellotte.

[A ce jour les travaux d'étanchéification de la Bellotte sont terminés sur la partie amont. Bien que les piézomètres aient fortement diminué lors de la déconnexion du cours d'eau pour l'envoyer dans le réseau étanche, les pluies importantes des derniers mois ont conduit à les faire remonter.](#)

[Nous observons une remontée des niveaux beaucoup plus lente qu'avant les travaux, mais nous constatons toujours une remontée des niveaux dans les piézomètres.](#)

[Lors des travaux, une venue d'eau souterraine importante est également apparue alors qu'elle n'existait pas jusqu'à aujourd'hui, ce qui montre la complexité du phénomène.](#)

[L'ensemble des ces eaux ayant été drainé, nous verrons à l'automne comment se sont comportées les eaux de la nappe profonde et nous organiserons une réunion publique afin de faire un point sur le dossier afin que chacun dispose des éléments.](#)

Pouvez-vous réaliser le débroussaillage des parcelles sur lesquelles les habitations ont été détruites dans le cadre du Fonds Barnier ?

Sur ces parcelles les arbres plantés sont morts, est-il prévu de les remplacer ?

[Oui le CTM doit intervenir prochainement et tentera de réaliser 2 passages annuels.](#)

[Concernant les arbres morts ils seront remplacés.](#)

Sur la route de Caléryère un gabion dépasse et est accidentogène.

[Nos services interviendront pour le déplacer ou le renfoncer afin qu'il ne dépasse plus.](#)

Le CTM n'entretient jamais la rue du Lavoir qui pourtant est publique et appartient à Caléryère.

[Les agents seront sensibilisés sur ce secteur.](#)

Au niveau de l'impasse Saint Jacques le glissement a provoqué un bourrelet d'enrobé. Maintenant que la maison est détruite est-il possible de reprendre la route.

[Les travaux seront programmés dès que possible.](#)

Le circuit de la navette a été déplacé et ne passe plus par les Séyères. La navette fait son demi-tour au milieu de la route de Caléryère ce qui est très dangereux. Est-il possible de passer par les Séyères pour faciliter le demi-tour et remettre l'arrêt en service.

[Cette question sera transmise à la CCSP en charge de la mobilité pour voir l'impact de cette modification sur le service.](#)

Est-il possible de nettoyer la route de Caléryère en sortie d'hiver car il y a beaucoup de graviers, ce qui rend la descente en vélo dangereuse.

Le balais brosse utilisé lors de l'Embrun-man nous est prêté par le département. La ville va étudier la possibilité d'acquérir cet équipement.

Les enrobés se délitent vers le carrefour Saint Jacques et Caléryère.

Nous irons constater et reprendre les enrobés au besoin.

BELLOTTE / SARMENT / RUE DES PINS

Est-il possible de couper l'herbe sur la route de Caléryère (accotements).

Le CTM intervient en ce moment et ne tardera pas à traiter ce secteur.

Des chiens aboient constamment et mordent à travers le grillage sur le cheminement situé entre la rue des Pins et l'impasse des Aubépines. Nous n'osons plus passer par le chemin.

Il est important de prévenir la gendarmerie. La PM ira rencontrer le propriétaire pour l'informer et lui imposer la mise en place d'un grillage suffisamment fin pour éviter aux chiens d'y passer le museau.

Est-il possible de réinstaller la rampe de l'escalier présent dans le virage.

Par ailleurs l'escalier situé plus à l'aval sur la rue des Pins nécessiterait une remise en état.

Oui le CTM doit intervenir.

Le piézomètre situé dans le virage résurge constamment ce qui provoque des petites mares où les moustiques prolifèrent.

Nous ne pouvons pas empêcher l'eau de s'écouler. Au niveau du glissement du versant, l'évacuation de cette eau a un effet positif et permet de drainer le sol, il ne faut donc pas le boucher. Le CTM augmentera ses passages pour nettoyer le caniveau et améliorer l'écoulement.

LES VIOLETTES / FONTS COUVERTES

Est-il possible de mettre en place un banc sur le terrain de boules.

La parcelle est privée aussi il nous faut l'autorisation du propriétaire.

Le panneau « allée des Fonts Couvertes » a disparu.

Ce point nous a déjà été signalé, le panneau est en commande.

Les nouveaux circuits de la navette ne conviennent pas car les arrêts sont trop loin.

Il est important de nous faire parvenir vos observations par courrier ou par mail, voire de les transmettre à la CCSP directement pour que des solutions soient recherchées si cela est possible.

Merci pour l'aménagement du Tour des Portes avec la mise en place des potelets plastiques. N'est-il pas possible de les mettre sur toute la longueur et d'élargir le trottoir ?

Ce secteur pose effectivement un problème. Nous envisageons d'intervenir à l'automne mais la largeur disponible ne permet pas de trouver un aménagement idéal.

Peut-on modifier l'extinction nocturne le long du Tour des Portes pour 23h00.

La programmation sera modifiée.

L'herbe sur la rue des Violettes est haute et bloque la visibilité dans les virages.

Le CTM intervient en ce moment avec l'épareuse.

Est-il possible de mettre en place un miroir pour améliorer la visibilité lorsque l'on souhaite entrée dans la rue Fonts Couvertes depuis le haut du versant.

Nous installerons cet équipement.

Le marquage de l'axe central de la rue des Violettes est très bien mais est-il possible d'augmenter la fréquence du marquage.

Nous prendrons en compte cette demande lors de nos prochaines campagnes de marquage routier.

Madame le Maire et ses équipes remercient les habitants pour leur présence.